



Des lieux de travail distants de plus de 30 km pour un couple bi-actif sur cinq

Depuis 1975, l'emploi féminin progresse et avec lui le nombre de couples bi-actifs, ceux dans lesquels les deux conjoints ont un emploi. En 2012, ils sont 641 500 en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Dans un couple bi-actif sur cinq, les deux conjoints ont un emploi distant de plus de 30 kilomètres l'un de l'autre. Depuis 2007, le nombre de ces couples bi-actifs aux emplois distants progresse. Plus jeunes et plus diplômés que les autres couples bi-actifs, les membres de ces couples occupent plus souvent des emplois qualifiés. Ils sont en proportion plus présents aux franges des grandes aires urbaines et proches des principaux axes de communication. Leur lieu de domicile est rarement à proximité du travail du conjoint mais plus souvent de celui de la conjointe ou à mi-distance. Cette localisation semble influencée par les caractéristiques du couple (âge, diplôme, etc.).

Jérôme Borély, Didier Lampin, Insee

En 2012, 2 310 000 personnes occupant un emploi résident dans la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC). Parmi celles-ci, 1 283 000 vivent au sein d'un couple dont les deux membres travaillent. Dans une forte majorité de ces couples bi-actifs (81 %), les deux conjoints occupent des emplois peu éloignés l'un de l'autre (moins de

30 km). Les 124 500 autres sont qualifiés de couples bi-actifs (aux emplois distants (*méthodologie*). Une telle distance peut amener les couples à choisir leur lieu de résidence de manière plus contrainte que lorsque les deux emplois sont proches l'un de l'autre. La progression des emplois distants renvoie aussi à des enjeux variés. En matière

d'aménagement du territoire et de développement économique, elle questionne l'appréhension d'un marché du travail élargi, reliant des pôles d'emplois voisins. Sur le plan individuel et familial, cette distance peut créer des contraintes particulières en termes de conciliation entre vies familiale et professionnelle, mais aussi en termes de prise en charge des coûts liés aux trajets domicile-travail.

1 Les couples bi-actifs distants, plutôt composés de jeunes actifs qualifiés

Nombre et caractéristiques des actifs en emploi

	Ensemble des actifs en emploi	Couples bi-actifs	Bi-actifs distants
Nombre de personnes	2 310 000	1 283 000	249 000
Nombre de couples		641 500	124 500
Part des moins de 40 ans (%)	43	41	48
Part des diplômés sup (%)	33	35	44
Part des cadres & professions intermédiaires (%)	37	40	49
Part des propriétaires - résidences principales (%)	65	75	75
Médiane des distances domicile-travail : hommes (km)	8	9	35
Médiane des distances domicile-travail : femmes (km)	6	8	18
<i>Répartition selon le nombre d'enfants en % :</i>			
sans enfant	30	32	33
1 ou 2 enfants	61	59	59
3 enfants ou plus	9	8	8

Plus de couples aux emplois distants en 2012 qu'en 2007

En ALPC, les couples bi-actifs distants représentent 19 % des couples bi-actifs, presque autant qu'en France métropolitaine (20 %). Entre 2007 et 2012, le nombre de couples bi-actifs occupant des emplois éloignés de moins de 30 km demeure stable. En revanche, sur cette même période, la bi-activité distante au sein des couples a davantage progressé dans la région (+ 12 %), qu'au niveau national (+ 10 %) mais moins qu'en

Bretagne (+ 15 %) ou dans les Pays de la Loire (+ 16 %).

Les couples aux emplois distants sont souvent des jeunes aux emplois qualifiés...

Les membres des couples bi-actifs distants sont en moyenne plus jeunes et plus diplômés. Près de la moitié (48 %) n'a pas 40 ans, contre 41 % pour l'ensemble des couples bi-actifs. Ils occupent des emplois davantage qualifiés (figure 1). En revanche, leur composition familiale diffère peu de celle des autres couples bi-actifs.

...et des accédants à la propriété d'une maison loin des grandes villes

Les couples bi-actifs, distants ou non, sont plus souvent accédants ou propriétaires de leur logement que les autres personnes en emploi. Dans la région, cette tendance s'est renforcée entre 2007 et 2012, la part des bi-actifs propriétaires ayant augmenté plus vite que celle des autres catégories de la population (couples mono-actifs ou personnes seules en emploi). Le cumul des revenus faciliterait en effet l'accès à la propriété. Ainsi, près de huit couples bi-actifs sur dix sont propriétaires ou accédants. Neuf sur dix résident dans une maison individuelle, comprenant le plus souvent au moins cinq pièces.

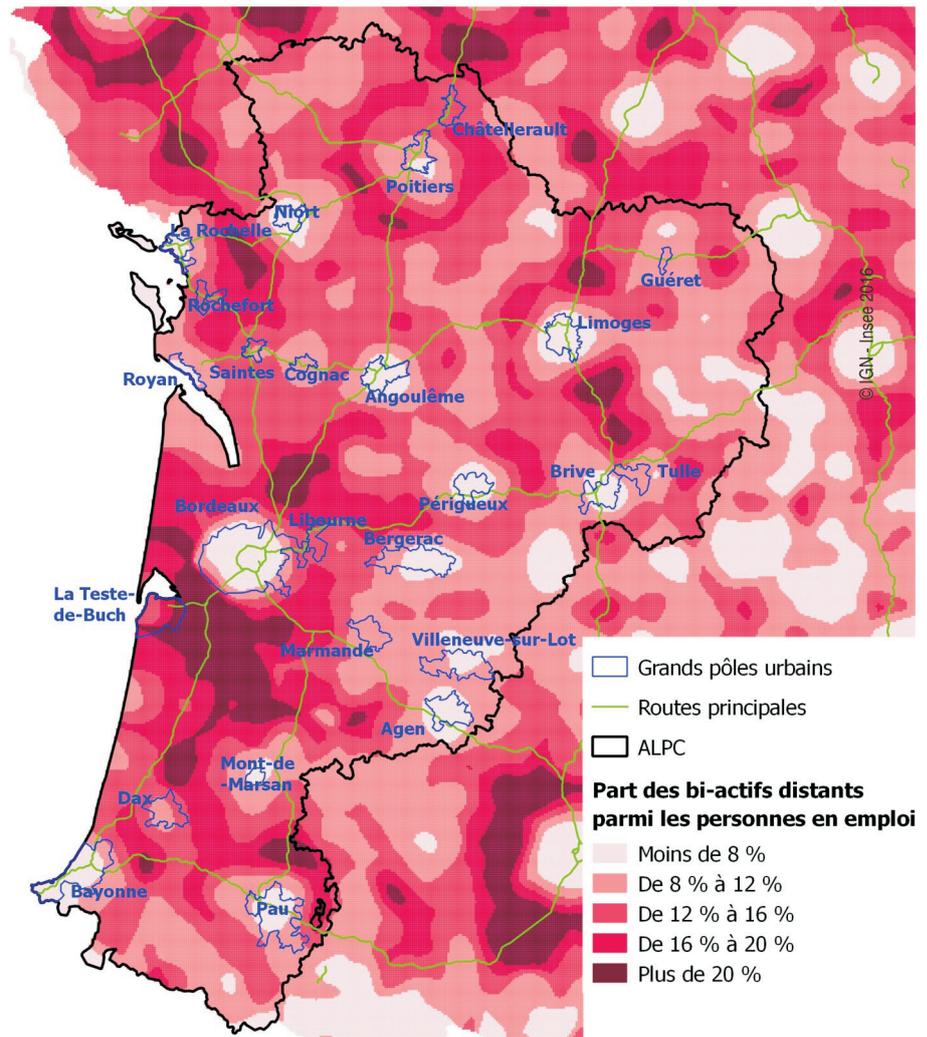
Les couples bi-actifs distants ont emménagé assez récemment : 65 % d'entre eux occupent leur logement depuis moins de 10 ans contre 57 % des autres couples bi-actifs. À âge et catégorie sociale équivalents, les bi-actifs distants ont emménagé plus récemment que les autres couples bi-actifs et sont donc, plus souvent, accédants à la propriété.

Les couples bi-actifs (distants ou non) sont plus présents dans les couronnes et les espaces multipolarisés (définitions). Dans ces espaces, plus de trois personnes en emploi sur cinq vivent au sein d'un couple bi-actif. Ces derniers sont particulièrement nombreux dans les couronnes périurbaines de Niort, de Poitiers et de Limoges (plus de 67 % des actifs en emploi). À l'inverse, les couples bi-actifs sont, en proportion, moins nombreux dans les communes centres des grands pôles urbains (42 %). Ils représentent même moins d'une personne en emploi sur trois à Agen.

Les couples bi-actifs distants se répartissent dans les mêmes espaces que les autres bi-actifs, à quelques nuances près : ils sont encore plus présents dans les territoires multipolarisés, dans les franges des aires urbaines et dans les petits pôles. Ils s'installent souvent à proximité des axes majeurs de communication qui mènent aux principaux pôles d'emplois, par exemple le long

2 Les couples bi-actifs aux emplois distants résident, en proportion, plus loin des pôles urbains et souvent à proximité des principales voies de communication

Part de couples bi-actifs aux emplois distants parmi les personnes en emploi, en %



Source : Insee, Recensement de la population 2012 (exploitation complémentaire).

de l'A20 au Sud et au Nord de Limoges. Ils sont aussi proportionnellement plus présents entre le Sud de la Gironde et le Nord des Landes, notamment dans le triangle situé entre Bordeaux, Dax et Mont-de-Marsan, ou encore au centre de celui situé entre Niort, La Rochelle et Rochefort (figure 2). Dans certains espaces peu denses, les bi-actifs distants représentent parfois plus de 20 % des personnes en emploi. Leur nombre a particulièrement progressé dans les Landes et en Charente-Maritime entre 2007 et 2012 (respectivement + 22 % et + 18 % contre + 12 % en moyenne dans l'ALPC).

Lorsque les deux membres d'un couple exercent un emploi, les trajets domicile-travail se réalisent en majorité en voiture (84 %). Ce mode de transport atteint son maximum (88 %) chez les ménages ayant des emplois distants. Ces couples possèdent, plus souvent que les autres, deux

véhicules ou plus. Mais ils empruntent aussi plus fréquemment les transports en commun (5 %, soit 2 points de plus qu'en moyenne). Cette utilisation correspond souvent à des trajets plus longs sans doute en train. En effet, les distances parcourues par les bi-actifs distants en transport en commun (médiane -définitions- de 67 km) sont nettement plus longues que les trajets effectués en voiture (médiane de 28 km).

Des trajets quotidiens domicile-travail trois à quatre fois plus longs

Depuis 1950, les distances domicile-travail ont augmenté pour tous les actifs (pour en savoir plus). Les couples bi-actifs semblent privilégier l'accès à la propriété et la surface habitable au temps de trajet, alimentant ainsi l'étalement urbain. En ALPC, la moitié des hommes en emploi parcourt au moins 8 km et la moitié des femmes au moins 6 km en 2012. Quand ils travaillent à plus de 30 km, l'un de l'autre, les trajets

domicile-travail médians sont environ 3 fois plus longs pour les femmes (18 km) et 4 fois plus pour les hommes (35 km). Dans ces couples, les hommes couvrent ainsi des distances domicile-travail nettement plus importantes que les femmes.

Parmi les couples bi-actifs distants (comme pour l'ensemble des personnes en emploi), les distances domicile-travail sont plus importantes pour les cadres et les diplômés du supérieur. Par exemple, dans les couples bi-actifs distants, la moitié des femmes diplômées du supérieur effectue plus de 23 km contre 9 km pour les non-diplômées. De façon similaire, les hommes comme les femmes parcourent plus de distance quand ils sont cadres : plus de 44 km pour la moitié des hommes et plus de 26 km pour la moitié des femmes. La concentration des emplois les plus qualifiés dans les grands pôles urbains, potentiellement loin des lieux de résidence des couples bi-actifs distants explique en grande partie ce phénomène.

Un domicile souvent plus loin du travail de l'homme

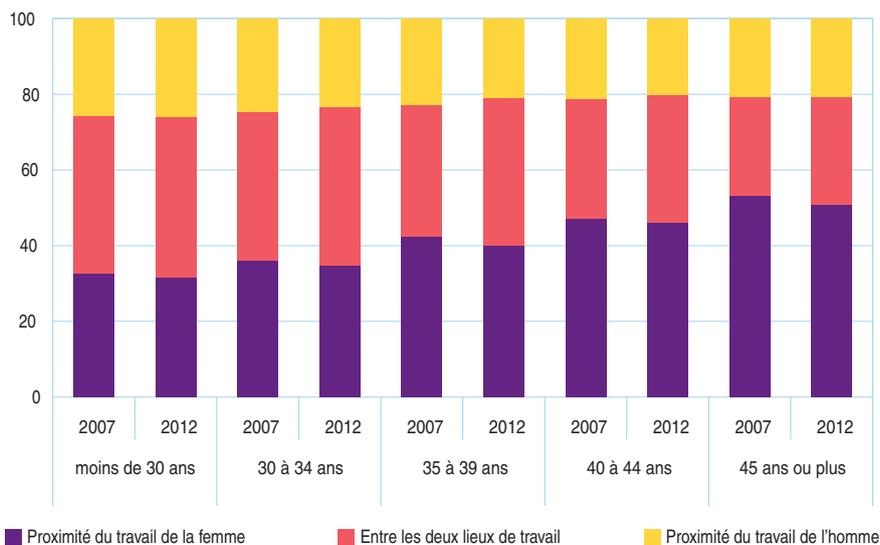
Le sens de causalité entre le choix du lieu de résidence et celui du lieu de travail n'est ni trivial, ni unique. En l'absence d'informations sur la chronologie entre l'installation dans le logement et la localisation des deux emplois, il est difficile de savoir si l'une ou l'autre de ces localisations précède l'autre. De plus, les événements de la vie modifient souvent les situations initiales. Trois schémas de localisation (*méthodologie*) coexistent quand les emplois du ménage sont éloignés de plus de 30 km : soit le couple réside près du travail de la femme (43 % des cas), soit les trajets quotidiens sont partagés (35 %), soit le domicile se situe à proximité de l'emploi de l'homme (22 %). Cette répartition entre les trois schémas diffère en fonction des caractéristiques du couple et de la localisation du domicile.

Un partage des trajets qui tendrait à se renforcer au fil des générations ?

En 2012, dans un couple, quand l'homme et la femme ont moins de 30 ans, la résidence « à mi-chemin » est dominante (43 %). De plus, c'est pour cette tranche d'âge que l'écart entre les deux autres options « proximité de l'emploi de la femme » et « proximité de l'emploi de l'homme » est le plus faible (6 points). Cet écart augmente beaucoup avec l'âge. Il atteint 30 points pour les 45 ans et plus, avec une propension majoritaire à résider près du travail de la femme (51 %). Sur la période récente (entre 2007 et 2012), la tendance est au partage des distances quelle que soit la tranche d'âge des individus : la propension à se rapprocher du

3 Les jeunes partagent davantage les trajets que les autres qui optent plus pour résider près du travail de la femme

Localisation de la résidence principale des couples bi-actifs distants, selon l'âge des membres en 2007 et 2012, en %



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

travail de la femme ou de celui de l'homme diminue (*figure 3*).

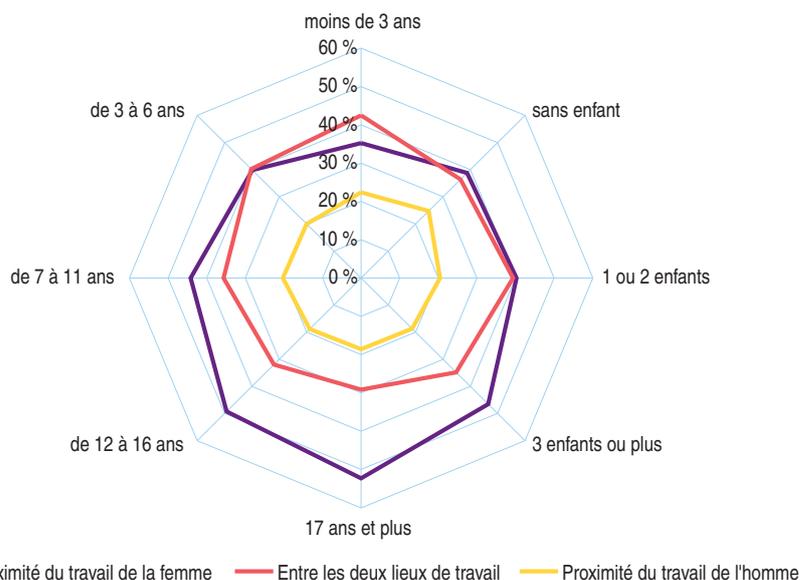
Ménages urbains ou périurbains : des options différentes

La proximité du travail de la femme domine dans les pôles urbains (*définitions*). La présence d'une gare dans la commune de résidence favorise aussi la proximité du travail de la femme au détriment du partage des distances. Ce partage des trajets domicile-travail concerne plus les couples

installés dans les couronnes ou dans les espaces multipolarisés (en dehors des grands pôles urbains). Dans les espaces loin de l'influence des pôles, les couples bi-actifs distants ont davantage tendance à résider près du travail de l'homme. Dans ces territoires, il n'est pas rare que l'homme soit son propre employeur comme agriculteur ou artisan. De façon générale au sein des couples bi-actifs, lorsque l'un est non-salarié, le ménage réside très souvent à proximité du travail de ce dernier.

4 Quand la famille est nombreuse, le couple bi-actif réside plus souvent près du lieu de travail de la femme

Localisation de l'habitat des couples bi-actifs distants suivant le nombre d'enfants et l'âge des enfants



Lecture : Pour les couples bi-actifs distants ayant un (ou plusieurs) enfant(s) de moins de 3 ans, 42 % des couples vivent entre les deux lieux de travail, 35 % à proximité du travail de la femme et 22 % à proximité du travail de l'homme. Certains couples peuvent comporter des enfants d'âges différents (par exemple des enfants de 15 ans et de 8 ans), ils seront donc présents dans les différentes modalités correspondantes (par exemple dans les tranches de 12 à 16 ans et également de 7 à 11 ans).

Source : Insee, Recensement de la population 2012 (exploitation complémentaire).

Rôle prédominant des catégories sociales

Au sein des ménages salariés, les catégories socioprofessionnelles influent aussi sur la localisation du domicile. Pour les couples salariés, quand l'homme occupe un emploi plus qualifié que sa conjointe, le domicile est proche de l'emploi de cette dernière dans plus d'un cas sur deux. À l'inverse, quand la catégorie sociale de la femme est plus élevée que celle de son conjoint, quatre couples sur dix (43 %) résident à mi-chemin. Et c'est aussi dans cette configuration que la part des couples résidant à proximité de l'emploi de l'homme est la plus forte (25 %).

Le nombre d'enfants et leur âge conditionnent la localisation du domicile

La propension à résider près du travail de la femme au lieu de celui de l'homme augmente avec le nombre d'enfants. Si 39 % des couples sans enfant habitent près du lieu de travail de la femme, ils sont 47 % parmi ceux ayant trois enfants. Ce constat fait écho à un modèle genré. En effet, 41 % des femmes enquêtées considèrent que la vie professionnelle est moins importante pour elles que la famille, contre 19 % des hommes (*pour en savoir plus*). En présence d'enfants en très bas âge (moins de 3 ans) au domicile, la probabilité pour des couples bi-actifs distants de résider à proximité de l'emploi de la femme est plus faible, mais celle d'opter pour une localisation intermédiaire plus élevée.

En 2012, on observe que la fréquence de localisation à proximité du travail de la femme augmente avec l'âge des enfants. Ce constat pourrait gagner en finesse avec des données longitudinales. Il peut en effet résulter de choix délibérés de relocalisation visant à se rapprocher du travail de la femme, mais aussi de choix de « non relocalisation » suite à une évolution du parcours professionnel de l'homme qui l'amènerait à travailler plus loin de son domicile. Les couples bi-actifs distants évolueraient au fil des années, pour se rapprocher du lieu d'emploi de la femme (*figure 4*). ■

Méthodologie

Les emplois d'un couple bi-actif sont considérés comme éloignés lorsqu'ils sont distants l'un de l'autre de plus de 30 km. Ce seuil permet d'exclure de l'étude 99 % des couples exerçant dans le même pôle d'emploi et de conserver ceux qui travaillent dans deux pôles différents. Ainsi, on considère qu'une distance de 30 km amène le couple à arbitrer son lieu de résidence de manière différente que dans une configuration plus classique où les choix se font autour d'un même pôle d'emploi.

Les schémas de localisation des couples aux emplois distants sont basés sur la part que représente la distance domicile-travail parcourue par l'un par rapport à celle parcourue par le couple. La distance est déterminée par la route, entre les communes de résidence et de travail. Trois schémas différents co-existent :

- proche du travail de la femme (respectivement homme) si elle (il) effectue moins de 20 % de la somme des distances domicile-travail du couple ;
- partage des distances si chacun en effectue entre 20 % et 80 %.

Définitions

Le **pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue aussi des moyens pôles (unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois) et les **petits pôles** (unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois). Le **couronne** correspond aux communes dont, au moins 40 % des actifs résidents, travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci. Un pôle urbain et sa couronne forment une grande aire. Les moyens et petits pôles forment avec leur couronne respective des moyennes et petites aires. Les **espaces multipolarisés** sont les communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Si on classe une distribution selon les distances domicile-travail, la **médiane** est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, dans la distribution de distance domicile-travail, la médiane est la distance au-dessous duquel se situent 50 % des personnes en emploi.

Le mot de la DREAL

Dans le cadre de ses travaux d'études sur une gestion économe de l'espace, visant en particulier à une moindre consommation des espaces naturels et agricoles, enjeu important pour un aménagement durable des territoires, la DREAL s'interroge sur les phénomènes de périurbanisation et d'étalement urbain et l'évolution de l'organisation des territoires.

Si certaines causes au développement de la périurbanisation sont connues : prix et disponibilité du foncier, fiscalité, recherche d'un meilleur cadre de vie, proximité des services, il a paru nécessaire d'étudier le lien entre localisation du domicile et localisation de l'emploi. L'étude, présentée ici sur les couples bi-actifs distants permet une première approche de ce phénomène au sein de la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellyay

Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN en cours (version papier)
ISSN 2492-6876 (version numérique)

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Hervé J-F., « Des emplois éloignés l'un de l'autre pour un couple bi-actif sur cinq », *Insee Analyses Pays de la Loire*, n° 19, septembre 2015.
- Burrigand C., Grobon S., « Quels stéréotypes sur le rôle des femmes et des hommes en 2014 ? », *Drees, Études et Résultats*, n° 907, mars 2015.
- Ravel C., « La polarisation de l'emploi au sein des ménages de 1975 à 2002 », *Insee, Économie et Statistique*, n° 402, novembre 2007.
- Biauxque V., Govillot S., « Les couples sur le marché du travail », *Insee, France portrait social*, édition 2012.

